

Sessions

Des formations tous les mois pour accompagner vos collaborateurs, n'hésitez pas à nous solliciter

Nos formations à distance sont élaborées en fonction de vos besoins et peuvent être individualisées

Durée • 4 jours soit 28 heures

Effectif • 10 personnes maximum

Modalités • À distance ou en présentiel
• Inter et intra - entreprise

• Le classement ERP

• Les obligations

• Les formalités

• Concevoir un projet en fonction des besoins et du classement ERP

• Le non-respect de la réglementation et ses conséquences



FORMATION

PARTICULARITÉS DES ERP

SÉCURITÉ INCENDIE

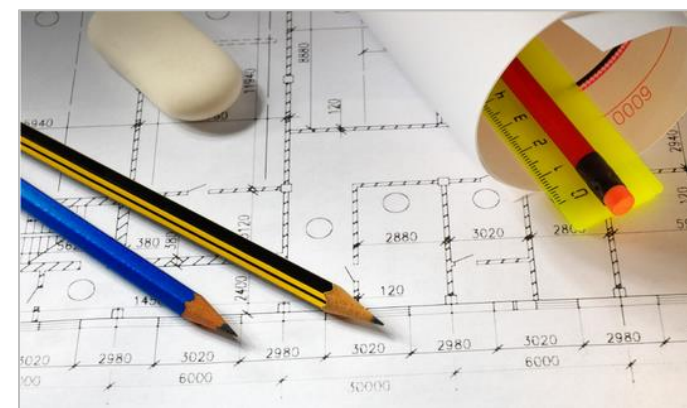
ACCESSIBILITÉ

Maîtriser l'ensemble des obligations pour la conception de vos projets

L'importance de la réglementation dans votre métier

Pré-requis :

- Architectes
- Architectes d'intérieur
- Agenceurs
- Maîtres d'œuvres





VOS BESOINS

- Connaître les classements ERP
 - Être en mesure d'identifier les classements de vos clients et vos prospects
 - Protéger vos clients et les informer sur l'importance du choix du local
- Découvrir la loi du 11 février 2005 sur le handicap
 - Identifier les travaux obligatoires en fonction de l'activité de vos clients
 - Les dérogations
 - Les délais d'instruction
 - Les différentes commissions
- Mise en conformité administrative
 - Le dossier accessibilité (autorisation d'aménager)
 - Le registre public d'accessibilité
- Risques et sanctions encourues
 - en sécurité
 - en accessibilité

OBJECTIFS

- Connaître les obligations tant en sécurité qu'en accessibilité
- Identifier et maîtriser les documents réglementaires
- Sécuriser leurs activités et installation
- Protéger vos clients

VOS BÉNÉFICES

- Accompagner vos clients et prospects sur leurs obligations :
 - En sécurité
 - En accessibilité
 - Permettre à vos clients d'être plus vigilants sur le choix d'un local
 - Permettre à vos clients de maîtriser les formalités et éviter des travaux non justifiés ou non réglementaires
 - Sécuriser l'installation de vos porteurs de projets
 - Protéger et accompagner vos clients en exercice
 - Maîtriser les formalités à réaliser
- Éviter des sanctions, amendes et fermetures administratives

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES

- Identifier et maîtriser les classements ERP
- Identifier les besoins en fonction du type d'ERP
- Maîtriser la réglementation ERP
- Accompagner vos clients dans leurs formalités

Nous pouvons adapter le programme
à vos besoins spécifiques



INTERVENANT / FORMATEUR : Sandy FOULON

Nous pouvons adapter le programme
à vos besoins spécifiques

1^{er} jour

Matinée - 1er jour : **Les obligations**

- Pourquoi les ERP sont-ils soumis à un classement ?
 - Présentation du classement ERP
 - Les obligations qui en découlent
- **Exercices** : Analyse de cas sur vos problématiques

Après-midi - 1er jour : **Les enjeux de la réglementation**

- Pourquoi la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ?
 - Identifier les différents types et situations de handicap
 - Comprendre les besoins
 - Comprendre les différences entre une installation :
 - dans un cadre bâti existant
 - dans une cellule neuve
- **Exercices** : Mise en situation

2^{ème} jour

Exposé de la réglementation

- Dans un cadre bâti existant / dans une cellule neuve
- **FOCUS** : Apport du formateur
Les principaux points de vigilance

3^{ème} jour

Matinée - 3ème jour : **Conception d'un projet**

- Définition de la nature du projet
- Analyse des besoins
- Retranscription du projet dans le respect de la réglementation :
1ère approche

Après-midi - 3ème jour : **Montage du dossier**

- Retranscription du projet dans le respect de la réglementation :
 - Applications :
 - Notices
 - Plans
- **FOCUS** : Apport du formateur
Présentation de dossiers

4^{ème} jour

Études de cas

- Mises en application concrètes



EURL au capital de 5000 € - RCS RENNES 540 039 468 00025 N° TVA Intra FR 69540039468 - Code APE 7410 Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53351063335 auprès du Préfet de Région Bretagne

NOTRE PÉDAGOGIE

- Échange d'expérience du formateur
- Quizz, jeux et explications avec des exemples
- Échanges de pratique et partage d'expériences



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprotection du support pédagogique
- Documents et support de cours imprimés et/ou numérisés
- Paperboard, ordinateur
- Présentation de dossier complet d'accessibilité et de sécurité

ÉVALUATION ET FIN DE FORMATION

- L'évolution des acquis est contrôlée tout au long de la session de formation par :
 - Présentation de cas pratiques en fin de chaque module
- A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation "à chaud" puis "à froid" est réalisé par l'apprenant
- Une feuille d'émargement de formation par demi journée de présence
- Attestation de fin de formation stipulant que l'apprenant a assisté à la totalité de la formation

Nous consulter.

Nous pouvons adapter le programme
à vos besoins spécifiques